

CENTRE D'AUTO-ISOLEMENT VOLONTAIRE LIÉ À LA COVID-19**SYNOPSIS**

On September 11, 2020, the Minister of Health announced \$13.9 million in funding over 12 months for Toronto Public Health to support the operation of a voluntary self-isolation/quarantine facility in the City of Toronto. This facility will assist individuals with COVID-19 who live in housing that may be crowded or have insufficient space for proper distancing from household contacts to self-isolate and help reduce the risks of spread of the virus to household contacts.

SOMMAIRE

Le 11 septembre 2020, la ministre de la Santé a annoncé l'affectation de 13,9 millions de dollars sur 12 mois pour financer l'établissement d'un centre d'auto-isolement et de mise en quarantaine volontaire à Toronto, sous la gouverne de Santé publique Toronto. Le centre offrira une solution aux personnes atteintes de la COVID-19 qui vivent dans un logement surpeuplé ou qui ne disposent pas d'un espace suffisant pour s'isoler convenablement des autres membres du foyer, et aidera à réduire le risque de transmission du virus à ces derniers.

QUESTION POSSIBLE

Comment le financement des installations hôtelières va-t-il contribuer à notre lutte contre la COVID-19?

KEY MESSAGES

- The Government of Canada is taking action to support individuals who lack the space and means to isolate effectively.
- The Public Health Agency of Canada is providing funding to Toronto Public Health to operate a voluntary self-isolation centre.
- The availability of this facility is expected to help lower the rate of COVID-19 community spread by reducing transmission among those living in crowded housing.

MESSAGES CLÉS

- Le gouvernement du Canada prend des mesures pour soutenir les personnes qui manquent d'espace et de moyens pour entreprendre un isolement efficace.
- L'Agence de la santé publique du Canada finance le service de santé publique de Toronto pour exploiter un centre d'auto-isolement volontaire.
- La disponibilité de cette installation devrait aider à réduire le taux de propagation communautaire du COVID-19 par une transmission réduite parmi les personnes vivant dans des logements surpeuplés.

SI ON INSISTE sur le financement fédéral pour d'autres collectivités...

- C'est la première fois que le gouvernement fédéral annonce un tel site au Canada.
- Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin d'en apprendre plus sur leurs expériences en matière de sites d'isolement volontaire.
- Nous sommes ouverts à la discussion concernant des besoins semblables dans d'autres collectivités et d'autres provinces et territoires.

SI ON INSISTE pour savoir pourquoi la ville de Toronto a été choisie pour cette initiative...

- La ville de Toronto a envoyé une demande à l'Agence de santé publique du Canada concernant le financement de son projet de site d'isolement volontaire.
- Cette proposition a été examinée, et le financement a été approuvé.
- La ville de Toronto est l'un des grands centres urbains les plus densément peuplés au Canada, ce qui rend l'isolement difficile pour certaines personnes. Cette situation contribue à un risque plus élevé de contracter la COVID-19.
- Nous sommes heureux de soutenir Santé publique Toronto, qui a reconnu que cet enjeu contribuait à la transmission communautaire et qui a pris des mesures pour y remédier.

CONTEXTE

Lorsqu'on présente des symptômes de la COVID-19, l'auto-isolement est l'un des moyens les plus efficaces de réduire le risque de propagation du virus. Cependant, pour certains Canadiens, un logement surpeuplé et des coûts trop élevés risquent de rendre cette solution dangereuse. Ou encore, il pourrait être impossible pour ces Canadiens de s'isoler de façon efficace chez soi.

Dans le contexte d'une réponse de plus grande envergure à la pandémie de COVID-19, il est devenu évident que les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques sont plus susceptibles de contracter la COVID-19. Les données socio-économiques préliminaires de Santé publique Toronto et de Santé publique Ontario ont permis de constater que les quartiers à faibles revenus ont été touchés de manière disproportionnée par la COVID-19, y compris par ses répercussions les plus graves. Les personnes issues de ces quartiers peuvent avoir plus de difficulté à s'isoler de façon efficace en raison de facteurs tels qu'un logement surpeuplé ou un manque de ressources. Le site d'auto-isolement volontaire mis en place par Santé publique Toronto vise à aider à résoudre ce problème.

Rôle de Santé publique Toronto

Santé publique Toronto fournira un lieu centralisé de 140 chambres où les personnes admissibles pourront s'isoler en toute sécurité pendant la période requise. Le transport, l'hébergement, les repas, les frais accessoires tels que la literie et les autres nécessités des résidents, ainsi que les services de sécurité et de nettoyage de l'établissement seront fournis. Un enquêteur de Santé publique Toronto spécialiste des maladies transmissibles effectuera des contrôles quotidiens par téléphone auprès des personnes résidant dans l'établissement.

Admissibilité à l'accès au site d'auto-isolement

Grâce à son processus de gestion des cas et des contacts, Santé publique Toronto déterminera les personnes à qui sera offert un transfert vers le site d'isolement sur une base volontaire, en fonction des critères d'admissibilité recommandés par le médecin-hygiéniste de l'Ontario. Par exemple, si une personne a reçu un résultat positif à un test de dépistage à la COVID-19 et vit dans une maison où il n'y a pas de pièce séparée dans laquelle elle peut s'isoler, elle peut être considérée comme une candidate pour le site d'auto-isolement volontaire. Les personnes qui sont des contacts d'un cas positif seront également prises en considération si, par exemple, ce cas positif est incapable de s'isoler en toute sécurité. Le nombre total de personnes hébergées dépendra des besoins au cours des douze prochains mois.

Personne-ressource à l'ASPC : David Creasey, directeur exécutif, Politiques horizontales et programmes (613 999-3010)

Approuvé par (ASPC) : Anna Romano, vice-présidente, Direction générale des politiques et de la planification stratégiques (613 852-3191)